

Un état d'urgence sanitaire très contesté à l'Assemblée nationale

Les débats étaient encore houleux ce mercredi 4 novembre à l'Assemblée nationale. Le projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire soulève de vives critiques.



Discours du Premier ministre, Jean Castex, devant l'Assemblée nationale au Palais Bourbon, jeudi 29 octobre, sur la gestion par le gouvernement de l'épidémie de Covid-19. | AFP, BERTRAND GUAY

Ouest-France Pierrick BAUDAIS.

Publié le 04/11/2020 à 20h37

[Lire le journal numérique](#)

Le projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février ne fait décidément pas l'unanimité parmi les parlementaires. Exemple, ce mercredi 4 novembre, avec l'examen de l'article 4 qui permet au gouvernement de procéder directement par ordonnances – et donc de s'affranchir de débats au Sénat et à l'Assemblée nationale – « *pour rétablir ou prolonger des dispositions prises lors de la première vague de l'épidémie* ». Et ce, dans des domaines très variés : chômage partiel, droit du travail, procédure pénale, aides aux entreprises, prolongation de la durée des titres de séjour...

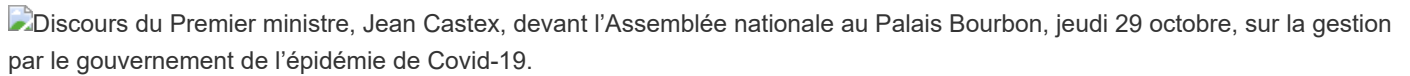
« *Vous voulez prendre vos décisions tout seul. Vous vous isolez du parlement. Quelle place laissez-vous à la démocratie ?* » s'emporte la députée LR du Maine-et-Loire, Anne-Laure Blin. Tous les groupes de l'opposition ont déposé des amendements appelant à rejeter cet article. En vain.

Un raté au moment du dîner

La veille, la majorité LREM a pourtant connu un raté. L'amendement de la députée LR, Josiane Corneloup, a été adopté contre l'avis du gouvernement. Celui-ci fixait la fin de l'état d'urgence au 14 décembre, et non au [16 février](#), comme le souhaite le gouvernement. Une grande partie des députés LREM étant à cet instant absents, l'amendement a pu être adopté. « *Je voulais qu'on puisse faire un point sur la situation avant les fêtes de fin d'année afin de déterminer s'il y avait lieu de poursuivre cet état d'urgence sanitaire* », explique Josiane Corneloup qui n'a pas apprécié [la colère du ministre de la Santé](#), Olivier Véran, revenu en urgence dans l'hémicycle, alors qu'il venait de visiter un service de réanimation. « *C'est ça, la réalité ! Si vous ne voulez pas l'entendre, sortez d'ici !* » lança-t-il aux parlementaires. »

« *Il a sommé les députés de sortir ! Mais c'est grave. Quelle conception a-t-il de la démocratie ?* » interroge Josiane Corneloup. « *Toutes les oppositions se sont retrouvées pour que la durée de l'état d'urgence ne dure pas jusqu'au 16 février, soit une durée de quatre mois. L'exécutif va avoir les pleins pouvoirs, cela pose un sérieux problème démocratique* », s'insurge également Cécile Untermaier, députée PS de Saône-et-Loire. Mercredi 4 novembre, la majorité, lors d'une seconde délibération, a rétabli l'état d'urgence jusqu'au 16 février.

Partager cet article 



Un état d'urgence sanitaire très contesté à l'Assemblée nationale [Ouest-France.fr](#)    

[#Coronavirus](#)

[#Assemblée Nationale](#)

[#Actualité en continu](#)

Covid-19. Les 6-10 ans ne sont plus obligés de porter le masque à Tours et Amboise



**La même préfecture avait annoncé le 3
que le port du masque était désormais**